

EXEMPLE D'UN PRÉCÉDENT

dans un cas de disqualification par le C. I. O.
d'un champion olympique

(Communiqué par M. Armand Massard, membre du C. I. O. pour la France)

L'athlète américain James Thorpe, le vainqueur du pentathlon classique et du décathlon aux Jeux olympiques de Stockholm en 1912, a été signalé par l'« Amateur Athletic Union » des Etats-Unis pour s'être livré à des actes de professionnalisme antérieurement aux Jeux de Stockholm.

C'est M. James Sullivan, Chairman of the National Registration Committee, qui porta le fait à la connaissance du président du Comité international olympique en janvier 1913, c'est-à-dire *six mois* après les jeux de Stockholm. James Thorpe avait reconnu sa faute.

Le bulletin officiel du C. I. O., la *Revue olympique* de mars 1913, publiait à ce sujet l'information suivante :

« Le fait est exact et c'est l'« Amateur Athletic Union » des Etats-Unis elle-même qui a pris l'initiative des sanctions qu'un tel fait lui semblait comporter. Toutefois le jugement suprême appartient au Comité international olympique qui en a été saisi à la fois par le Comité suédois et par le Comité américain. La V^e Olympiade ayant pris fin, ses résultats dûment enregistrés sont sous la garde du Comité international qui, seul désormais, y peut autoriser des modifications. Le Comité international, qui s'assemblera à Lausanne les 6 et 7 mai prochain, en délibérera et nul ne peut préjuger de sa décision. Le cas ne s'était pas encore présenté. C'est en somme une jurisprudence à établir. »

D'autre part le Comité olympique américain demandait lui-même la disqualification

de l'athlète fautif et préconisait le retour de ses prix et la suppression de ses performances au livre des records.

Ainsi qu'il en avait été décidé, le Comité international olympique inscrivit le « cas Thorpe » à l'ordre du jour de sa session de Lausanne du 6 mai 1913.

Du procès-verbal de la première journée de la session il est extrait la décision prise à ce sujet :

« Le Comité examine en détail l'affaire Thorpe. Après une discussion approfondie, il décide à l'unanimité, conformément au désir exprimé par les membres américains, qu'il sera procédé à la révision du tableau d'honneur de la V^e Olympiade en décomptant les points acquis par James Thorpe et il autorise le Comité suédois à transférer les challenges à ceux qui en deviennent les détenteurs légaux. Sur la proposition de MM. le duc de Somerset et le Révd de Courcy Laffan, le Comité international adresse ses félicitations aux membres du Comité américain pour leur attitude si nettement sportive en cette circonstance. »

Le règlement dit bien qu'une réclamation formulée après les Jeux doit être transmise dans les 30 jours et qu'en fin de compte il revient à la Fédération internationale intéressée de prendre la décision qu'elle jugera utile. Mais le précédent invoqué ci-dessus démontre aussi que la réunion des preuves matérielles indispensables pour mener une instruction peut excéder 30 jours et qu'en tout état de cause le C. I. O. n'a pas à se désintéresser de la question en vertu de ce que les résultats des Jeux sont « dûment enregistrés sous sa garde ».

Les premiers Jeux de la Méditerranée se disputeront à Alexandrie (Egypte), en 1951.

Les sixièmes Jeux sportifs centro-américains et des Caraïbes se dérouleront à Guatemala City en février-mars 1950.

Ces deux importantes manifestations sont organisées sous le patronage du Comité international olympique.

ÉCHO DES JEUX D'HIVER DE SAINT-MORITZ

Nous sommes à même de publier aujourd'hui que la vente des timbres-poste émis par les P. T. T. suisses à l'occasion des Jeux de Saint-Moritz en 1948 a laissé un bénéfice net de 402 000 francs suisses environ. Une partie de cette somme permettra de couvrir le déficit de ces Jeux.

La remise du diplôme olympique du mérite au Docteur Paul Martin, de Lausanne

Le diplôme olympique a été remis officiellement à Lausanne au D^r Paul Martin le 24 juin dernier au cours d'une cérémonie groupant diverses personnalités, anciens athlètes et amis du bénéficiaire. M. Albert Mayer, membre du C. I. O. pour la Suisse, parlant au nom de M. J.-Sigfrid Edström, président du C. I. O., procéda à la remise du diplôme, tandis que le D^r Messerli, au nom du Comité olympique suisse, remit au D^r Martin un souvenir. Le D^r P. Martin a été gratifié de cet honneur, ayant été le seul athlète au monde qui ait pris une part active avec succès à cinq Jeux olympiques en 1920, 1924, 1928, 1932, 1936 en tant que coureur des 800 m. et 1500 m. Nous adressons à notre tour nos plus vives félicitations au bénéficiaire du diplôme et reproduisons ci-après le discours qu'il prononça à l'occasion de la manifestation organisée en son honneur. Rappelons que le D^r Martin vient de publier un livre « Le Sport et l'Homme » (Editions Pierre Cailler, Genève) dont nous reproduirons quelques extraits dans nos prochains bulletins. Sous peu, le même auteur publiera un nouveau volume intitulé « Souvenirs olympiques » que nous signalerons à nos lecteurs A temps voulu.

Discours du Docteur Paul Martin

Messieurs,

Le diplôme olympique que M. Albert Mayer vient de me remettre au nom du président du C. I. O. m'honore infiniment.

Je ne puis vous exprimer combien je suis sensible à ce geste délicat où je sens de votre part et des membres du C. I. O. une intention soulignant une profonde amitié.

Je vous en remercie sincèrement.

Mais en acceptant ce geste de votre gratitude, je ne puis m'empêcher de penser avec émotion à bien des amis qui ne sont pas présents et qui ne sont plus.

Je pense tout d'abord à l'apôtre de l'olympisme moderne Pierre de Coubertin, qui a été si bon pour moi dans mes débuts olympiques et qui, par son contact simple et direct, m'a initié à l'importance de son message.

Ce message dicte à notre jeunesse, souvent hésitante, cet élément psycho-physiologique essentiellement sportif, fait d'enthousiasme confiant, d'effort soutenu, de sang-froid, de rythme et de volonté.

Je puis vous assurer que cette révélation du sport par l'olympisme a transformé ma jeunesse, elle m'a fait vivre les plus belles expériences et les plus vives émotions ; je lui dois mes cinq Jeux olympiques pour lesquels vous m'honorez ! elle m'a donné aussi le privilège des meilleures amitiés.

Je pense tout d'abord avec une pieuse reconnaissance à ceux qui sont morts et dont je garde un beau souvenir d'exemple et d'amitié : Geo André, Charly

Paddock, Jules Noël, tombés au champ d'honneur, et tant d'autres qui auraient mérité aussi le diplôme olympique.

Je pense à ceux qui se sont dévoués sans compter et qui se dévoueront toujours pour l'olympisme dans son œuvre si humanitaire de rénovation sportive de la jeunesse par une ascèse de vie qui mène à la douceur, à la patience et à l'indulgence, malgré les détracteurs, malgré les luttes politiques, malgré les imperfections et malgré les guerres.

En cela, je remercie Messieurs les membres distingués du C. I. O., M. le président Edström, M. Albert Mayer, délégué pour la Suisse, dont je me plais à admirer la sûreté de jugement en toute matière sportive ; je le remercie pour son amitié.

Je suis heureux de vous voir ici, M. J. Weymann, secrétaire du Comité olympique suisse, venu associer le C. O. S. — dont je garde précieusement l'insigne d'or des Jeux de Paris — et prouver une fois de plus votre attachement à un de vos athlètes qui a fait ce qu'il a pu pour nos couleurs.

Je m'en voudrais de ne pas remercier plus particulièrement mon vieil ami le D^r F. Messerli pour son inlassable encouragement et pour son élan communicatif qui m'a tout jeune déjà entraîné à ces premiers Jeux d'Anvers, puis aux autres. Ne lui dois-je pas une bonne part de la raison de ce diplôme ?

Enfin je salue toutes les personnalités qui m'honorent de leur présence et prouvent à chaque instant leur attachement à la cause olympique, que nous défendrons toujours, parce qu'elle nous est chère, à jamais.

Le gymnase

Nous estimons qu'il existe, pour chaque individu, un droit au sport, et qu'il appartient à la Cité de pourvoir le plus gratuitement possible le citoyen adulte des moyens de se mettre, puis de se maintenir en bonne condition sportive sans qu'il se trouve obligé pour cela d'adhérer à un groupement quelconque.

P. DE C.

Le gymnase antique

Le gymnase antique fut un foyer de paix sociale parce que, dans l'ordre familial, il assura le contact de la jeunesse, de l'âge mûr et de la vieillesse, et que, dans l'ordre civique, il groupa les citoyens autour du plus parfait des égalitarismes : l'égalitarisme sportif. Il fut d'autre part un foyer d'harmonie pédagogique parce qu'il appela à une collaboration féconde les arts et les lettres, l'hygiène et le sport.

P. DE C.

sentir également à Oslo, ainsi que tel en est le cas aujourd'hui dans le monde entier.

C'est la raison pour laquelle j'espère, M. le Président, que vous ne nous obligerez pas à construire une patinoire artificielle.

Les observations météorologiques enregistrées durant de nombreuses années nous prouvent que nous jouissons d'un temps idéal durant 9 jours sur 10 pendant la période où les Jeux auront lieu.

BOBSLEIGH

La piste de bobsleigh sera construite soit sur la colline de Frogner ou à Lillehammer. Des experts suisses seront consultés et engagés pour surveiller la construction de cette piste : des techniciens norvégiens se trouvent actuellement à Saint-Moritz et à Davos pour cette raison.

LOGEMENT

J'ignore si vous avez pris connaissance du rapport que M. Otto Mayer a écrit sur sa récente visite à Oslo. Si tel est le cas, vous aurez constaté que ses prévisions sont pessimistes à l'égard de nos possibilités de logement ; j'estime même que M. O. Mayer a été trop pessimiste.

Avant de quitter Oslo, j'ai pris contact avec le comité de logement, est je puis dire à ce sujet ce qui suit :

La ville a à disposition aujourd'hui, dans les hôtels existants, 4000 lits. Il a été décidé de construire 3 nouveaux hôtels, ainsi qu'une ville d'étudiants à Sogn avec un total de 1800 lits. U'autre part, nous allons construire 3 nouvelles maisons totalisant 320 lits. En outre, le comité de logement étudie un plan de construction pour un nouveau groupe de maisons, situé à Valle Hovin, clans les faubourgs d'Oslo, contenant 500 petits appartements avec un total de 2000 lits. Cc groupe de maisons fait partie du plan ordinaire de logement de la ville d'Oslo et pourra être utilisé par les visiteurs avant que les locataires ordinaires n'en prennent possession.

Le comité étudie également un plan ayant pour but d'utiliser les hôtels de Drammen (ville située à 45 minutes d'Oslo), ce qui signifie un supplément de 3 à 400 lits. Nous proposons en outre de mettre à disposition un de nos grands bateaux ancrés au port d'Oslo pendant

les Jeux. Si nous pouvons obtenir le nouveau bateau « Oslofjord », celui-ci aura une capacité de 500 lits.

Le comité a l'intention de demander à quelques nations prenant part aux Jeux d'utiliser leurs propres bateaux. A cet effet nous possédons un magnifique port avec place suffisante. Finalement je tiens à mentionner que notre comité de logement aura à sa disposition plusieurs écoles pouvant être transformées en logements. La ville possède en effet 67 écoles dans les meilleurs quartiers de la cité. Celles-ci se prêteront fort bien à cet emploi.

En résumé, nous pourrons loger 8000 visiteurs y compris les athlètes.

Concernant le logement des athlètes prenant part aux Jeux, ainsi que celui des officiels, je suis convaincu que les aménagements leur donneront entière satisfaction, ce qui, après tout, est de loin le plus important.

Jr désire conclure ce bref exposé, en vous disant quelques mots sur notre organisation. Notre comité d'organisation est composé de 4 membres du Comité olympique norvégien et de 4 membres nommés par la municipalité de la ville d'Oslo. Ces 8 membres m'ont nommé président de ce comité. J'estime que c'est un grand honneur, mais certes pas un plaisir.

Nous avons ensuite 13 sous-comités, dont les membres sont les plus qualifiés que nous puissions trouver à Oslo (presse, logement, transport, etc.) Pour tous les projets, les préparations techniques sont presque terminées. Quant à la question financière, celle-ci est définitivement assurée, la ville d'Oslo nous ayant donné toutes les garanties nécessaires. Il a été décidé, entre le comité d'organisation et la ville d'Oslo, que tous les bénéfices des Jeux d'hiver seront à la disposition du Comité olympique norvégien.

Signé: M. O. DITLEV-SIMONSEN.

Le sport faisant appel à la contrainte sur soi-même, au sang-froid, à l'observation... relève de la psychologie autant que de la physiologie et peut donc agir sur l'entendement, le caractère et la conscience.

P. DE C.

UN PEU D'HISTOIRE

A propos des premières présidences du C. I. O.

Sur notre demande, M. Charles Denis, commissaire général du Comité olympique français, a bien voulu nous donner les détails qui suivent au sujet des premières présidences du C. I. O. Nous l'en remercions au nom de nos lecteurs. Voici les détails précis au sujet de cette question :

« Chacun sait que Pierre de Coubertin a fait voter au Congrès international organisé par lui en 1894, à la Sorbonne, le rétablissement des Jeux antiques.

Je passe sur toutes les discussions pour en arriver à vous donner la constitution de l'organisme permanent décidé à l'issue du Congrès.

Cet organisme permanent prenait d'abord le titre de Comité international des Jeux olympiques et comprenait treize noms dont voici la liste :

M. *Bikelas*, vice-président de la Société d'encouragement des études grecques :

Le général *de Boutowski*, attaché à la direction des Ecoles militaires russes ;

Le D^r *Jiri Guth*, professeur au Lycée Klavov (Bohême) :

Le commandant *Balck*, premier professeur à l'Institut central de gymnastique à Stockholm ;

M. *Léonard-A. Cuff*, secrétaire de la New-Zealand Amateur Athletic Association ;

M. *W.-M. Sloane*, professeur à l'Université de Princeton (New-Jersey) ;

Le D^r *Zubiaur*, recteur au Collège national de l'Uruguay ;

Le comte *Lucchesi-Palli*, vice-consul d'Italie à Paris ;

M. *C. Herbert*, secrétaire de l'Amateur Athletic Association (Londres) :

Lord *Amphill* ;

M. *Franz Kemeny*, directeur de l'Ecole royale d'Eger (Hongrie) ;

Baron *Pierre de Coubertin*, secrétaire général de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques ;

M. *Callot*, membre du Conseil de l'Union ;

Automatiquement ces membres nommaient M. *Pierre de Coubertin* président et M. *Callot*, trésorier.

En même temps que l'on décidait que six années étaient nécessaires pour préparer la

célébration de la première Olympiade, le lieu était fixé à Paris en 1900.

Tout le Congrès qui avait voté le rétablissement des Jeux dans une euphorie générale revenait sur sa décision première et décidait que ce délai de six années était vraiment trop long. C'est alors que Pierre de Coubertin s'enquit auprès de M. *Bikelas* des ressources que présentait la capitale grecque que Pierre de Coubertin choisissait dans son esprit comme symbole, en sorte que ce fut Athènes qui fut désignée pour la célébration de la première Olympiade en 1896.

C'est alors que Pierre de Coubertin fit décider que le président du Comité international serait toujours pris dans le pays organisateur des Jeux ; Coubertin abandonnait en quelque sorte sa place à M. *Bikelas* qui fut le premier président effectif des Jeux.

Aussitôt ceux-ci terminés, elle revenait pour la deuxième fois à Coubertin en raison de ce que les deuxièmes Jeux étaient donnés à Paris. Toutefois ce règlement ne devait pas durer longtemps, car M. *W. Sloane* déclarait que sous peine de compromettre l'œuvre entreprise, le Comité international devait être présidé par son fondateur, déjà premier président.

Pierre de Coubertin ne voulant à aucun pris d'une présidence à vie, proposa le terme de dix ans et le règlement s'en trouva modifié dans ce sens (Congrès de Paris, 21 mai 1901).

Ainsi Pierre de Coubertin fut nommé président à l'issue du Congrès décidant le rétablissement des Jeux, puis *Bikelas* fut président de la première Olympiade et enfin Pierre de Coubertin reprenait cette présidence jusqu'au moment où il démissionna pour laisser sa place au comte de Baillet-Latour. »

ATHLÈTE COMPLET

Un athlète ne mérite pas ce titre si, pour le devenir, il a dépouillé quelque chose de son caractère d'homme et d'homme complet, s'il a perdu de la sensibilité, de l'humour, de la pensée libre et un peu de cette douceur du cœur qui s'accommode si joliment du voisinage avec la force corporelle.

P. de C.